



10780, Laverdure
Montréal (Québec) H3L 2L9
(514) 382-9090 Poste 24
direction@solidariteahuntsic.org
<http://solidariteahuntsic.org/>

312 P NP DM1

Projet de parachèvement de l'autoroute 19
avec voies réservées au transport collectif à
Laval et à Bois-des-Filion 6211-06-155

Mémoire de Solidarité Ahuntsic

Déposé dans le cadre des consultations du BAPE sur le projet
de parachèvement de l'autoroute 19

4 octobre 2014

Objet du présent mémoire

Par le présent mémoire, Solidarité Ahuntsic - Table de concertation pour le développement social d'Ahuntsic - veut apporter sa contribution dans le cadre des consultations du Bureau des audiences publiques sur l'environnement sur le projet de parachèvement de l'autoroute 19 entre l'autoroute 440 et l'autoroute 640 avec voies réservées sur le territoire des villes de Laval et de Bois-des-Filion.

Ce mémoire s'appuie sur les travaux du Comité de Veille Pont Papineau qui a été mis en place par la table au lendemain d'une assemblée publique organisée en novembre 2010 à la suite de préoccupations exprimées par les citoyens d'Ahuntsic sur l'impact du projet sur leur qualité de vie.

Il faut bien noter que la position ici exprimée ne se substitue nullement aux positions que peuvent prendre individuellement les membres du comité en raison de leurs responsabilités institutionnelles ou politiques. Elle reflète tout de même le consensus auquel Solidarité Ahuntsic est parvenue en travaillant sur le dossier avec ces derniers.

Solidarité Ahuntsic considère louable l'objectif poursuivi par le projet, à savoir d'assurer une meilleure mobilité de la population afin de faciliter ses déplacements pour obtenir des services en santé, en éducation et autres ainsi que vers les lieux d'emplois.

Solidarité Ahuntsic doute tout de même des moyens privilégiés, des coûts associés et de l'intégration du projet avec l'île de Montréal, sachant que Ahuntsic en constitue l'une des principales portes d'entrée.

L'annonce en juin 2010 de la reprise du projet provoque une onde de choc dans Ahuntsic

Inquiets des répercussions qu'entraînera le prolongement de l'autoroute 19 sur leur sécurité et leur qualité de vie, les résidents du Sault-au-Récollet interpellent les acteurs politiques sociaux et communautaires pour les aider à obtenir une consultation dans le cadre de ce projet.

Ils sont convaincus que le prolongement de l'autoroute 19 aura des impacts sur leur santé et leur qualité de vie. Pour les citoyens d'Ahuntsic Cartierville, le projet entraînera non seulement de la pollution atmosphérique, du bruit et des vibrations, mais accentuera également les risques d'accidents.

Constituant une voie d'accès pour entrer sur l'île de Montréal, l'autoroute 19 se déverse directement dans Ahuntsic. Chaque jour, plus de 62 000 voitures empruntent le pont Papineau Leblanc pour traverser le Sault-au-Récollet ainsi que le Domaine Saint-Sulpice, deux secteurs résidentiels fortement représentés par les jeunes et les aînés.

Selon la Direction de santé publique de Montréal, il existe un lien direct entre le nombre de véhicules sur le territoire et le nombre d'accidents dont sont victimes les piétons. Ahuntsic Cartierville est déjà le deuxième arrondissement montréalais qui compte le plus d'accidents piétonniers.

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 juillet 2008, il y a eu 4961 blessés de la route pour lesquels il y a eu une intervention ambulancière sur le territoire.

	Piétons	Cyclistes	Occupant VM	Moto	Total
Enfants 5-17 ans	116	100	201	12	429
Tout âge inclus	629	486	3 690	156	4 961

Les citoyens et les élus se mobilisent pour la sécurité des familles et leur qualité de vie

Une assemblée publique sur les conséquences dans Ahuntsic du projet de parachèvement de l'autoroute 19 a été organisée par Solidarité Ahuntsic le jeudi 25 novembre 2010 à l'école La Visitation de Montréal. Des consensus sont ressortis de cette assemblée d'élus et de citoyens:

- Mécontentement à l'effet que ni la Ville de Montréal ni notre arrondissement n'ont été consultés et qu'ils sont tenus à l'écart de ce dossier important du point de vue du développement durable et de la sécurité publique.
- Appui à la motion adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal de la ville de Montréal dans sa séance du 23 novembre 2010 afin « que la Ville de Montréal demande au Ministère des transports du Québec :
 - que, dans une approche de concertation et de développement durable, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et la Ville de Montréal soient consultés et tenus informés à toutes les étapes des études d'avant-projet et d'impact sur l'environnement du projet de parachèvement de l'autoroute 19;
 - que les études d'avant-projet et d'impact sur l'environnement reliées au parachèvement de l'autoroute 19 incluent les impacts que ce projet aura sur les résidents de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;
 - qu'un mandat soit confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur ce projet et que ce mandat comprenne l'analyse de tous les impacts potentiels sur les résidents d'Ahuntsic Cartierville et sur l'ensemble des Montréalais. »
- Demander que les résidents du quartier soient tenus informés et consultés dès maintenant.
- Exiger une réduction du nombre de voitures qui emprunte quotidiennement le pont Papineau-Leblanc et encourager toutes les formules efficaces de transport collectif.
- Organiser une rencontre citoyenne avec tous les élu(e)s pour adopter une déclaration commune sur le dossier du parachèvement de la A-19. Cette déclaration fera l'objet d'une large diffusion auprès des autorités concernées et de la population.
- Proposer une ou des rencontres avec les regroupements citoyens de Laval et de la Rive Nord concernés par ce projet afin de partager nos préoccupations légitimes de sécurité pour nos familles et le maintien et l'amélioration de notre qualité de vie.

Mise en place d'un comité qui veille au bien-être et à la qualité de vie des citoyens d'Ahuntsic

À la suite de cette assemblée publique, Solidarité Ahuntsic a procédé à la mise sur pied d'un comité qui s'est donné le nom de **Comité de veille pont Papineau**. Constitué de citoyens, d'élus de tous les paliers gouvernementaux et d'intervenants issus des milieux scolaires, environnementaux et communautaires, ce comité a pris le mandat de porter la voix des résidents du quartier auprès des instances en charge du projet.

Même si certains de ses membres ont changé suite aux dernières élections municipales et provinciales, le comité a réussi à maintenir le consensus de ses membres autour de la déclaration commune qu'ils ont produite¹ avec le respect qui se doit à l'engagement pris par tous devant l'assemblée publique du 25 novembre.

¹ Jointe en annexe

Le comité a fait une large diffusion de sa déclaration dans la presse et dans les réseaux Internet. Il n'a pas cessé de s'informer et à faire des représentations auprès du Ministère des transports du Québec, de l'Agence Métropolitaine de Transport, de la Société des Transports de Montréal, du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Une rencontre a même eu lieu avec M. Paul Larocque, maire de Bois-des-Filion pour le sensibiliser sur l'importance de tenir compte de l'impact du projet qu'il défend, comme président de la coalition de l'A-19, avec d'autres maires de la Couronne Nord de Montréal.

En outre, dans le cadre des consultations publiques sur le financement du transport en commun de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le Comité a déposé un mémoire sur le financement du transport en commun, plus particulièrement autour du projet de parachèvement de l'autoroute 19 et autour des besoins imminents en matière de transport collectif pour les citoyens de notre secteur.

Quant au ministère du transport du Québec, en plus des correspondances adressées aux ministres, le comité a tenu deux rencontres avec les fonctionnaires et les attachés politiques des ministres, une le 23 août 2013 et l'autre, le 2 septembre 2014. Entre les deux rencontres, le MTQ a introduit des modifications qui tiennent en partie compte des échanges qu'il avait eu avec le comité.

Malgré cela, des préoccupations majeures ne trouvent pas encore de réponses convaincantes.

Des préoccupations restées sans réponses convaincantes

- Alors que le MTQ déclare que l'impact du projet sur le quartier est nul, les citoyens d'Ahuntsic ont encore la certitude que la circulation automobile va augmenter avec le projet de parachèvement de l'autoroute 19 alors que celle-ci est déjà importante sur la rue Papineau avec un déversement incessant d'automobiles dans les rues du Sault-au-Récollet et du domaine Saint-Sulpice. À ce sujet, une expertise externe s'avère nécessaire pour s'assurer de la fiabilité de cette donnée.
- La pression sur la ligne orange du Métro est forte et il y a une certaine difficulté à trouver sa place aux heures de pointe dans les stations Henri Bourassa, Sauvé et Crémazie. On est inquiet de voir qu'il y aura davantage de personnes encore sur la ligne orange, malgré le nombre de voitures additionnelles prévues dans le métro sur cette ligne. Qu'est-il prévu de faire pour régler le problème actuellement ET plus tard, après le parachèvement ?
- Le MTQ prévoit de mettre en œuvre des incitatifs pour l'utilisation du transport en commun afin de diminuer la circulation automobile, encore faut-il que les liens entre les différents modes de transports collectifs soient mieux intégrés au réseau Montréalais (notamment jusqu'à la ligne bleue). Le "Comité d'axe A19" mis en place par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) travaille dessus mais rien n'est présenté à ce jour dans le projet. On se demande pourquoi l'ingénierie du projet de parachèvement de l'autoroute 19 n'inclue pas les travaux sur la mobilité dans le territoire entourant l'ensemble du corridor de l'autoroute 19.
- Le projet devrait être beaucoup mieux ficelé en termes de transport collectif, avec une vision régionale. Le MTQ prévoit des voies réservées qui amèneront les 2500 personnes visées par le nouveau projet (d'ici 2030) soit au Métro Montmorency ou sur la voie de service rapide par bus (SRB) Pie-IX. Le comité juge que 2500 personnes est une faible augmentation du nombre de personnes visées pour le transport en commun. En outre, l'horizon de 2030 est trop éloigné et risque de devenir incertain.
- Le MTQ prévoit de réserver la piste multifonctionnelle aux motoneiges, ce qui va accroître encore les GES et particules fines, alors que le tourisme vert et le plein air auraient pu être privilégiés (ski de fond, marche, raquette, etc.).

- « L'AMT songe mettre un terme à une expérience anti-congestion boudée par les usagers qui a été mise en place dans le même axe de transport et sur le même trajet que le futur Service rapide par bus (SRB) du boulevard Pie-IX, un projet de plus de 300 millions ». C'est le titre d'un article récemment publié dans la Presse². Est-ce qu'on tirera les enseignements de cette expérience pour éviter le gaspillage de fonds publics dans un contexte de rigueur dans la gestion des finances publiques?

En guise de conclusion, Solidarité Ahuntsic demande que :

1. L'impact du projet de parachèvement de l'autoroute 19 sur le quartier Ahuntsic soit reconnu et fasse l'objet d'une étude externe en consultant l'arrondissement d'Ahuntsic Cartierville qui devra composer avec les conséquences sur la circulation automobile et la qualité de vie de ses résidents.
2. La planification du transport collectif soit intégrée à l'échelle métropolitaine, incluant le pont Papineau-Leblanc, prévoyant les trajets de bus qui se prolongeront sur l'île de Montréal et les mesures préférentielles qui y seront associées, incluant les mesures de mitigation et d'apaisement de la circulation, comme parties intégrantes de la planification du projet, puisqu'elles apparaissent nécessaires afin de réduire le nombre d'accidents actuels et à venir dans Ahuntsic.
3. Les objectifs de déplacements par transport collectif soient revus à la hausse et que les moyens nécessaires à cette nouvelle ambition soient déployés à cet effet. C'est d'autant plus important qu'on veut déplacer quelques milliers de personnes alors même que le financement pour le renouvellement des wagons de métro n'est pas encore assuré et que l'achat de certains autobus de la Société de transport de Montréal est retardé faute de financement.
4. Les voies réservées soient permanentes et qu'elles ne puissent pas être reconverties pour fluidifier le trafic automobile. Le MTQ doit prendre non seulement des engagements à cet effet, mais aussi prévoir des aménagements physiques empêchant la réversibilité de la voie réservée.
5. Les volontés exprimées sur la nécessité d'un développement durable ne devraient pas s'accommoder de décisions qui ne visent pas la diminution de GES dans le cadre du projet.
6. Que le projet soit finalement reporté afin de trouver des solutions moins coûteuses que celle présentée au coût de 600 millions de dollars jusqu'à présent.

² <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201409/15/01-4800285-le-stationnement-incitativ-saint-martin-sous-utilise.php>

ANNEXE

Déclaration commune du Comité de veille pont Papineau (Juin 2011)

Le gouvernement du Québec a annoncé en juin 2010 le parachèvement de l'autoroute 19. La solution consiste à aménager quatre voies de circulation et une voie réservée au transport collectif dans chaque direction, entre les autoroutes 440 et 640. Nous, citoyens d'Ahuntsic, membres des organismes communautaires et environnementaux, parents, directions d'écoles et élus locaux, sommes inquiets des répercussions qu'entraînera le projet de parachèvement de l'autoroute 19 sur notre sécurité et sur notre qualité de vie.

Un comité qui veille au bien-être et à la qualité de vie des citoyens d'Ahuntsic

Mis sur pied par Solidarité Ahuntsic, table de développement social du quartier Ahuntsic, le Comité de veille pont Papineau est constitué de citoyens, d'élus et d'intervenants issus des milieux scolaire, environnemental et communautaire. Il a été désigné pour porter la voix des citoyens de l'arrondissement face au projet de parachèvement de l'autoroute 19. Par ailleurs, et puisque nous croyons que les citoyens de la couronne nord partagent certaines de nos préoccupations et de nos demandes, le comité souhaite engager un dialogue avec eux afin d'établir une approche consensuelle face à la proposition du gouvernement provincial.

Circulation et sécurité : une situation déjà préoccupante

Constituant une voie d'accès à l'île de Montréal grâce au pont Papineau-Leblanc, l'autoroute 19 traverse d'un bout à l'autre l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et ne devient l'avenue Papineau au sud de l'autoroute Métropolitaine. Plusieurs intersections, telles que celle du boulevard Henri-Bourassa et de Papineau, sont extrêmement dangereuses. Chaque jour, plus de 62 000 voitures empruntent le pont Papineau-Leblanc pour traverser notre quartier, un secteur résidentiel où vivent plusieurs aînés et familles avec de jeunes enfants.

Avec le parachèvement de l'autoroute 19, la situation actuelle deviendra encore plus inquiétante. En doublant les voies d'accès, le projet proposé augmentera inévitablement la circulation de transit dans notre quartier. Cette circulation accrue aura non seulement des répercussions sur la pollution atmosphérique, le bruit et les vibrations, mais elle accentuera également les risques d'accident. Selon la Direction de la santé publique de Montréal, il existe un lien direct entre le nombre de véhicules sur un territoire et le nombre d'accidents sur la route. Or, Ahuntsic-Cartierville détient déjà un bilan préoccupant. Entre 1999 et 2008, 4961 blessés de la route, dont 429 d'âge scolaire ont été recensés sur notre territoire³. Puisque ces données représentent les blessés pour lesquels il y a eu une intervention ambulancière, on peut penser que le bilan est encore plus élevé. Pour améliorer la situation actuelle, il faudrait plutôt diminuer le nombre de voitures qui empruntent le pont Papineau-Leblanc, mettre en oeuvre des mesures d'apaisement de la circulation et augmenter le transport collectif.

Un besoin pour plus de transport collectif

Bien que nous ayons salué l'arrivée du métro à Laval, nous constatons qu'il y a encore un besoin important en matière de transport collectif tant pour les citoyens de notre secteur que pour ceux de la rive-nord. Nous pensons qu'il est nécessaire d'offrir de véritables solutions de rechange à la voiture, tout en harmonisant la gestion des déplacements. Selon la Société de transport de Montréal (STM), la fréquentation des transports collectifs est en pleine croissance. En tant qu'utilisateurs, nous constatons un besoin important pour le transport collectif. Depuis l'arrivée du métro à Laval, la ligne orange est déjà à pleine capacité aux heures de pointe entre les stations Henri-Bourassa et Crémazie. Par conséquent, même si le projet de parachèvement de l'autoroute 19 prévoit une voie réservée pour le transport collectif entre les autoroutes 440 et 640, nous croyons qu'il faut développer davantage l'offre en augmentant les corridors d'entrée à Montréal, notamment. Cela serait plus conforme aux orientations gouvernementales qui ont été adoptées au cours des dernières années en matière de développement durable, d'aménagement du territoire et de lutte aux gaz à effet de serre⁴.

³ Source : François Tessier et Patrick Morency, Direction de la santé publique de Montréal (EUS), 2010.

⁴ Plan de développement durable du Ministère des transports du Québec, Cadre d'aménagement et orientations gouvernementales pour la région métropolitaine et Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques

Considérant :

- ⇒ Que le projet encouragera l'utilisation de la voiture;
- ⇒ Que le projet augmentera la circulation de transit dans les quartiers traversés par l'autoroute 19;
- ⇒ Que le projet augmentera le nombre d'accidents dans les quartiers traversés par l'autoroute 19;
- ⇒ Que le projet occasionnera davantage de pollution atmosphérique, de bruit et de vibrations pour les résidents des quartiers traversés;
- ⇒ Que le projet s'oppose aux orientations gouvernementales adoptées au cours des dernières années;
- ⇒ Qu'aucune consultation n'a été menée auprès des citoyens de Montréal.

Le Comité de veille pont Papineau demande :

- ⇒ Que les citoyens concernés soient consultés et tenus informés à toutes les étapes du projet de parachèvement de l'autoroute 19;
- ⇒ Que les études d'avant-projet et d'impacts sur l'environnement incluent les impacts sur les résidents d'Ahuntsic-Cartierville ainsi que sur l'ensemble de la circulation locale d'Ahuntsic;
- ⇒ Que les résultats des études d'avant-projet et d'impact sur l'environnement soient diffusés pour que les résidents des quartiers environnant l'autoroute 19 puissent facilement en prendre connaissance;
- ⇒ Que le projet améliore la mobilité des personnes et des marchandises;
- ⇒ Que le projet réduise la circulation automobile, la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre;
- ⇒ Que le projet augmente l'utilisation du transport collectif, notamment pour entrer à Montréal;
- ⇒ Que le projet désenclave les quartiers traversés et favorise une meilleure intégration urbaine;
- ⇒ Que des mesures d'apaisement de la circulation soient prises afin de limiter les impacts sur la circulation locale et d'assurer la sécurité des résidents des quartiers concernés par le projet, notamment en réaménageant l'intersection Henri-Bourassa et Papineau ainsi que toute autre intersection de l'autoroute 19 qui serait jugée dangereuse.

Membres du Comité de veille pont Papineau

- Mme Maria Mourani, députée fédérale d'Ahuntsic
- Mme Lisette Lapointe, députée de Crémazie à l'Assemblée nationale du Québec
- Mme Jocelyn Ann Campbell, conseillère de la Ville du district de Saint-Sulpice et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable du développement social et communautaire, des familles et des aînés
- M. Étienne Brunet, conseillère de la Ville du district du Sault-au-Récollet
- Mme Diane de Courcy, commissaire scolaire d'Ahuntsic et président de la commission scolaire de Montréal
- M. Azzedine Achour, coordonnateur de Solidarité Ahuntsic
- M. Daniel Bouchard, responsable campagnes transport, GES et aménagement du territoire -Conseil régional de l'environnement
- M. Daniel Vinet, citoyen d'Ahuntsic
- M. François Godbout, agent de pastorale – Pastorale sociale d'Ahuntsic
- M. François Robert, directeur de l'école La Visitation
- M. Jean Bernard, citoyen d'Ahuntsic